

## Que devient le sport scolaire avec ce second confinement ?



Que devient le sport scolaire avec ce second confinement ?

Depuis le 31 octobre, les activités des associations sportives sont à l'arrêt. Les clubs sportifs ne peuvent plus accueillir normalement leurs licenciés et les écoles de sport, en présentiel, sont fermées de nouveau.

Seuls les scolaires et les professionnels peuvent encore pratiquer.

Par dérogation du décret relatif au confinement, les cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS) et les activités des associations sportives scolaires peuvent se poursuivre et l'accès aux équipements sportifs est maintenu.

Les enseignants doivent appliquer un protocole strict. Ainsi, les activités où les élèves sont en contact sont proscrites. Les rencontres entre établissements sont interdites, et le brassage des élèves est strictement limité.

Les professeurs doivent faire preuve d'ingéniosité pour proposer des activités ludiques sans contacts. Activités athlétiques, activités de pleine nature, musculation sont souvent au menu.

Julien Pellicer, directeur départemental de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire), précise dans un récent entretien à la presse :

J'ai une profonde reconnaissance pour leur engagement, ils [NDLR : les professeurs] se battent au quotidien dans des conditions difficiles. Nos élèves ont besoin pour leur bien-être d'une activité physique régulière. La sédentarité est un fléau et le confinement n'arrange rien, nos enfants continuent à perdre en motricité, et en capacité cardio-respiratoire, il est donc important que l'école continue à garantir aux enfants une pratique sportive. Si nous ne faisons rien c'est une véritable bombe sanitaire qui explosera dans le futur.

Les élèves comme les enseignants portent donc le masque en permanence, sauf pendant l'activité physique.

Question à Julien Pellicer : il n'y aura donc plus de compétition ?

Si, nous allons mettre en place des challenges inter-établissements mais sans rencontre physique. Par exemple ce mois, il y aura le challenge 2k. En binôme mixte, les enfants doivent parcourir 2 km. On compile ensuite, via un site internet, les résultats et l'on peut faire un classement. Nous allons le généraliser à toutes les activités, y compris pour les sports collectifs, ou l'on peut faire des parcours de motricité avec ballon, mais sans contacts.

Pour tout savoir sur l'UNSS dans le Gers, cliquez sur la Page Facebook qui y est consacré.